

**Commune de LAUZERTE**

L'an deux mille vingt et un et le 25 Juin à 18h30, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, LARONDE, GAUCHET, MAZILLE, NEGRE  
MRS BADO, CAM, GERVAIS, LE MOING, MERIC, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : /

Excusé / Absent : MRS., BAÏADA

Secrétaire : RICHARD MERIC

Date de la convocation : 18/06/2021

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 14 Nombre de votants : 14

❖ **OBJET : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2021**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'établir la liste des associations auxquelles seront attribuées des subventions communales de fonctionnement pour l'année **2021**. Suite à la réunion de la Commission du 17 juin 2021 la répartition suivante est proposée :

<b>Associations</b>	<b>Montant</b>
Football Club Lauzertin	1 500 €
Lauzerte Moto Loisirs	2 000 €
Goujon Lauzertin - Société de pêche -	250 €
Rainettes des Prés	1 800 €
Festival du Quercy Blanc	300 €
Quercimages	800 €
Art Points de Vue	5000 €
Amis de la Médiathèque Lauzerte	500 €
FNACA	100 €
Ass. sauvegarde & anim° patrimoine (ASAPPL)	1 500 €
Terres Neuves - Marché des Potiers	500 €
Don du Sang Montcuq	100 €
Muzic'All	300 €
Paysans du Quercy Blanc	84 €
ADIL - Ass Dép Inf° / logement T&Gne	100 €
Fonds Solidarité Logement / C. Général	400 €
SNEMM (Sté nat. d'entraide médaille militaire)	300 €
Fonds d'aide aux Jeunes	250 €
<b>Total</b>	<b>15 784 €</b>

Hors la présence de : J PIERASCO, KEVIN BADO, MARIE-LAURE MAZILLE

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **ETABLIT** : comme ci-dessus la liste des associations bénéficiaires,
- **AUTORISE** : le Maire ou son représentant en son absence, à procéder au paiement des subventions.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.



Le Maire

François LE MOING